

LE LIEN DES SAINT-LAURENT DE FRANCE

Bulletin de liaison de l'Association Nationale des Saint-Laurent de France

N°29-octobre 2008

www.saintlaurent.info



Les élus locaux et les élus des Saint-Laurent de France à l'inauguration de la stèle le 24 août 2008

Sommaire:

**9^{ème} Rassemblement et Assemblée générale
des 22 - 23 et 24 août 2008
à Saint-Laurent-du-Mottay (49410)**

Délégation Générale - 8,rue de l'Eglise - 34725 - Saint-Félix-de-Lodez
Tél. / Fax.: 04 67 44 03 76
E-mai: image.plus@wanadoo.fr

9^{ème} Rassemblement Saint-Laurent-du-Mottay

Les 22 - 23 et 24 août 2008, ce sont 32 villes et villages qui ont pour patronyme Saint-Laurent qui se sont retrouvés à Saint-Laurent-du-Mottay avec plus de 850 participants et près de 300 bénévoles, pour leur traditionnel rassemblement annuel.

Un peu d'histoire, de géographie et d'économie locale.

D'après le dictionnaire historique de « Célestin Port », le nom de Saint-Laurent-du-Mottay est dérivé des formes plus anciennes : Sanctus Laurientus de Moteio vers 1041, Ecclesia Sancti Laurenti en 1146 et 1156, Saint-Laurent-du-Motail en 1539, enfin Saint-Laurent-du-Mottay ou du Motay à partir du XVI^e - XVII^e siècle.

La grande voie romaine de la rive gauche de la Loire coupait l'extrémité nord, se dirigeant du Mesnil à Saint-Florent, presque parallèle à la route départementale.

Une autre voie gallo-romaine, qui passait par la Marcheboire venant de Saint-Florent, ainsi que de belles briques romaines sur la ferme du Mottay, constituent les vestiges de cette époque sur la commune.

La paroisse de Saint-Laurent-du-Mottay dépendait du territoire de l'Abbaye de Saint-Florent-le-Viel et était, en outre, le siège de la Prévôté de l'Abbaye. Le Prévôt tenait des assises régulières dans son hôtel prévôtal. Il était chargé de l'administration des fiefs appartenant aux moines de Saint-Florent. Le Prévôt était le Seigneur de la paroisse.

En plus de son hôtel et de son pressoir, il possédait la métairie de la Picaudière, les moulins de Deffans, Fromentier et Gabory, des bois, une boire de la Loire, dite de Saint-Laurent, un îlot dit de la Prévôté sur le Mesnil, un droit de passage en franchise au port d'Ingrandes, la Seigneurie de l'Eglise et sur la paroisse du Mesnil : la métairie de la Batardière, du moulin de l'Etang et de Cul de Bœuf.

On trouve encore une partie de cette maison prévôtale (aujourd'hui la Mairie) notamment la salle de justice, avec une très belle cheminée sur laquelle, entourée de médaillons sculptés, une scène de l'Annonciation est représentée en relief. Le plafond



Mairie de Saint-Laurent-du-Mottay

est formé de vingt solives cannelées. Au centre, une très belle poutre est ornée de trente médaillons représentant des personnages et animaux fantastiques (§ Lien N° 28 - mai 2008).

A la révolution, le premier maire fut François Arcendeau (taillandier) qui restera en fonction de 1789 à 1790. Le 17 février 1791, c'est lui qui racheta, lors de la vente des biens du Clergé, la maison principale et la Closerie de la Prévôté.

Pendant les guerres de Vendée, Saint-Laurent-du-Mottay s'engagea dans l'insurrection catholique comme toute la région, mais il semble que la commune ait été oubliée en 1794 par les colonnes infernales. Ce fut la seule du district à être épargnée.

(Sources : Célestin Port)

Saint-Laurent-du-Mottay a pour citoyen d'honneur le général de Gaulle. La commune partage ce privilège avec deux grandes villes françaises : Paris et Strasbourg.

Située sur les bords de la Loire, Saint-Laurent-du-Mottay se trouve à distance à peu près équivalente de Nantes (50kms.), Angers (38kms.) et Cholet (40kms.)

Saint-laurent-du-Mottay est une commune du canton de Saint-Florent-le-Vieil qui comptait 969 habi-

tants en 1790, les guerres de Vendée et la première guerre mondiale avaient fait chuter ce décompte jusqu'à 775 en 1921. Au dernier recensement de 1999, on a dénombré 719 habitants, et actuellement la population est estimée à 760.

Le Val-de-Loire et le plateau des Mauges, sont les deux unités géographiques qui constituent le territoire de cette commune de 1 463 hectares, dont 695 sont en terres labourables, 297 ha. de prés, 62 ha. en bois, 13 ha. en étangs, 5 ha. en vignes et 53 ha. en vergers.

On y compte 26 exploitations avec 38 exploitants d'un âge moyen de 44 ans :

- 14 sont en sociétés soit : 8 GAEC, 4 EARL et 2 SCEA
- 7 sont sous formes individuelles ;
- 3 sont pluriactives.
- 1 productrice d'escargots ;
- 1 centre de débouillage et de pré-entraînement de chevaux.

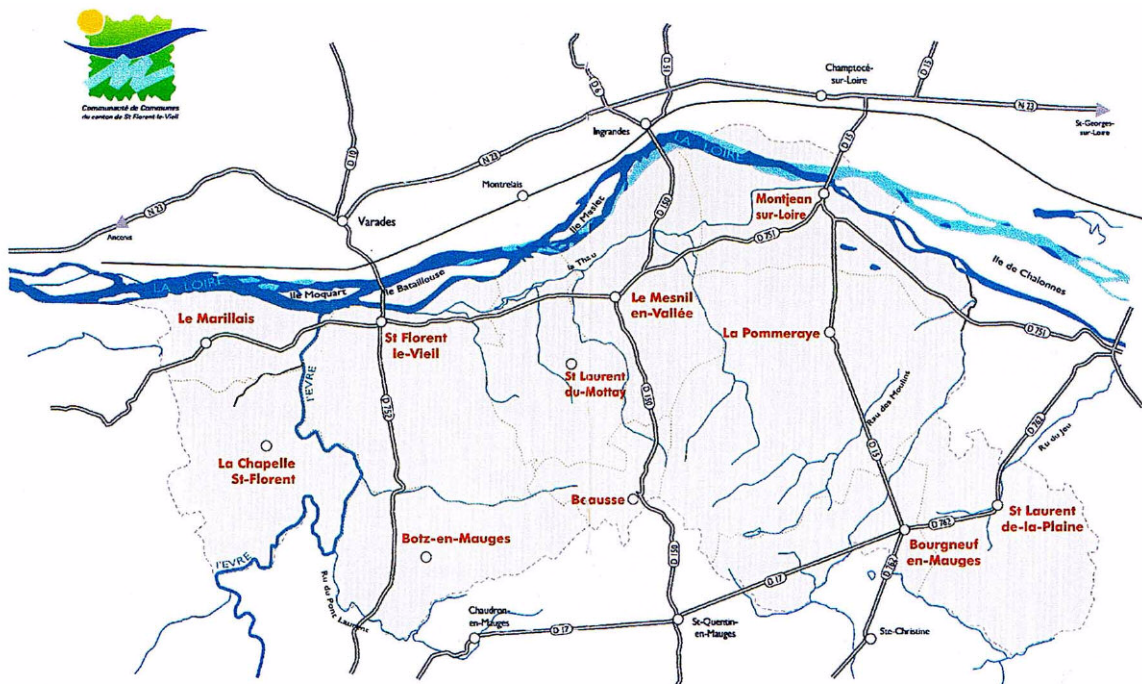
De nombreux commerces et artisans sont installés sur la commune, et ils emploient 196 personnes.

L'offre en hébergement est de qualité avec :

- 3 gîtes ;
- 3 terrains de camping en bord de Loire ;
- 1 camping à la ferme ;
- 1 village vacances « Jardins de l'Anjou »
 - La Pommeraye ;
- 1 maison familiale (accueil de vacanciers)
 - La Pommeraye ;
- 1 hôtel.

La commune abrite deux maternelles et écoles primaires mixtes (publique et privée)

De nombreuses associations organisent l'animation et la cohésion sociale de Saint-Laurent-du-Mottay pour les plus jeunes avec le Foyer et ses 55 adhérents comme pour les seniors dont les 132 membres animent le Club de l'Amitié.



Communauté de Communes du canton de Saint-Florent-le-Vieil



Tombeau de Bonchamps à Saint-Florent-le-Vieil

Le soulèvement vendéen commence à Saint-Florent-le-Vieil le 12 mars 1793. Après leur défaite de Cholet, en Octobre, quelques cent mille vendéens y franchissent la Loire tandis que le général Bonchamps, blessé, gracie, avant d'expirer sur l'autre rive du fleuve, 5000 prisonniers républicains. Parmi eux, se trouve le père de David d'Angers qui, trente ans plus tard, sculpta gracieusement en reconnaissance le tombeau du général vendéen, que l'on peut admirer dans une chapelle de l'église abbatiale du XII^e siècle.

**Etaients présents du nord au sud de la France et de la Guyane
à Saint-Laurent-du-Mottay.**



- | | |
|-------------------------------------|----------------------------------|
| Saint-Laurent-du-Var (06) | Saint-Laurent-Rochefort (42) |
| Saint-Laurent-de-la-Cabrerisse (11) | Saint-Laurent-de-la-Plaine (49) |
| Saint-Laurent-sur-Mer (14) | Saint-Laurent-des-Autels (49) |
| Saint-Laurent-de-Cognac (16) | Saint-Laurent-du-Mottay (49) |
| Saint-Laurent (23) | Saint-Laurent-des-Cuves (50) |
| Saint-Laurent-des-Hommes (24) | Saint-Laurent-sur-Oust (56) |
| Saint-Laurent-des-Vignes (24) | Saint-Laurent-Blangy (62) |
| Saint-Laurent-du-Tencement (27) | Saint-Laurent-de-Cerdans (66) |
| Saint-Laurent-de-Carnols (30) | Saint-Laurent-d'Aigny (69) |
| Saint-Laurent-d'Arce (33) | Saint-Laurent-de-Chamousset (69) |
| Saint-Laurent-des-Combes (33) | Saint-Laurent-de-Mure (69) |
| Saint-Laurent-du-Bois (33) | Saint-Laurent-de-Vaux (69) |
| Saint-Laurent-de-Lin (37) | Saint-Laurent-d'Oingt (69) |
| Saint-Laurent-en-Gâtines (37) | Saint-Laurent-en-Brionnais (71) |
| Saint-Laurent-de-Gosse (40) | Saint-Laurent (74) |
| Saint-Laurent-Nouan (41) | Saint-Laurent-du-Maroni (973) |
| Saint-Laurent-la-Conche (42) | |

Programme:

Vendredi 22 août.

- 16h.00 - accueil des délégations
 - remise des badges, tickets repas
- 16h.30 - Installation des stands
- 19h.30 - repas (moules frites) avec animations.

Samedi 23 août.

- 09h.00 - accueil des délégations
- 09h.30 - Réunion des commissions
- 11h.30 - apéritif
- 13h.00 - repas avec animations
- 14h.30 - départ des excursions touristiques
 - exposition
- 18h.30 - Apéritif
- 20h.00 - Repas avec animation suivi d'une soirée dansante
- 23h.30 - Feu d'artifice

Dimanche 24 août.

- 09h.00 - Assemblée générale
- 09h.30 - messe
 - excursions touristiques
- 11h.30 - Inauguration de la stèle
- 13h.00 - repas avec animation
- 14h.30 - jeux inter Saint-Laurent
- 19h.00 - Plateau repas et au revoir aux délégations

L'album photo. du 9^{ème} rassemblement est visible sur notre site Internet

Les excursions touristiques proposées aux participants.

- **La coulée du cerf** : dans un cadre naturel et ombragé, ce sont dix hectares qui s'offrent à la promenade. Il est ainsi possible de découvrir en liberté tous les animaux de la ferme, et aussi des biches et des cerfs. Différents musées rappellent l'évolution de notre monde agricole et de nos campagnes.

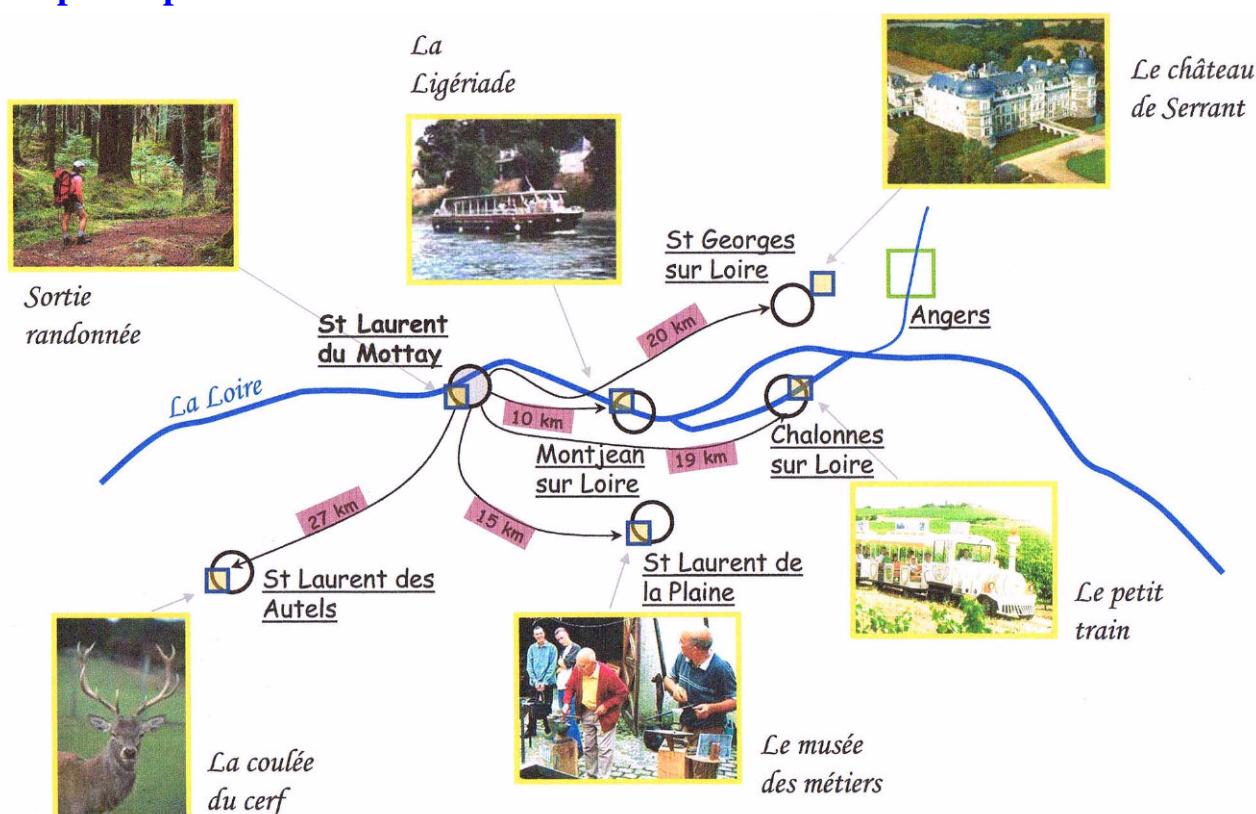
- **Le musée des métiers de Saint-Laurent-de-la-Plaine** : Ce sont plus de trente-cinq corps d'anciens métiers qui peuvent être découverts dans une ambiance pédagogique et un retour dans le temps...

- **Le château de Serrant** : Dans une architecture Renaissance, de magnifiques appartements richement meublés s'ouvrent au public qui peut apprécier le luxe et le raffinement de cette époque.

- **La Ligériade** : C'est un bateau promenade piloté par un personnage truculent, Jean-Patrick Denieul, qui fait découvrir les paysages de bords de Loire avec sa faune et sa flore.

- **Le petit train** : De couleur jaune et blanc, il serpente dans les rues de Châlons-sur-Loire et sur les bords de Loire pour conduire ses passagers sur les routes de la Corniche Angevine.

- **La sortie randonnée** : Dans la vallée de la Loire, autour de Saint-Laurent-du-Mottay ce circuit découverte, le long d'un sentier qui cours dans la campagne, vous assure un grand bol d'air et une bonne séance de mise en forme.



Le dimanche 24 août 2008, la stèle commémorative du 9^{ème} rassemblement était inaugurée.



Yannick Avril

A cette occasion Yannick Avril, président de « l'association Saint-Laurent de France 2008 de Saint-Laurent-du-Mottay », précisait dans son intervention, que depuis la création de l'association nationale en 1991, le village avait toujours participé aux rassemblements ou aux grands rassemblements. C'est cette émulation qui a motivé leur décision d'organiser à leur tour cette manifestation en 2008. Ainsi, depuis 2006 un groupe de bénévoles s'est constitué pour arriver, ce jour à près de 300, pour accueillir les Saint-Laurent de France, organiser leur séjour et bien évidemment faire découvrir cette belle région de France, l'Anjou. Toutefois, l'expérience de Saint-Laurent-des-Autels, village voisin qui avait organisé en 1998 le 5^o grand rassemblement a été une source de motivation supplémentaire, et le renfort de Saint-Laurent-de-la-Plaine, distant de quelques kilomètres, a parachevé leur détermination.

Après avoir remercié les bénévoles, les partenaires commerciaux et les collectivités qui ont contribué à la réussite de ce rassemblement, dont le Conseil général, la Communauté de communes de Saint-Florent-le-Vieil et la mairie de Saint-Laurent-du-Mottay, Yannick Avril formulait le souhait de voir la pérennisation de ces manifestations. Car elles sont un des facteurs de promotion de nos Régions, d'échanges culturels, touristiques, sportifs, économiques et associatifs, avec l'esprit et la convivialité qui anime les Saint-Laurent de France.



Jean-Pierre Lapeyre

Jean-Pierre Lapeyre, président de l'association nationale des Saint-Laurent de France, qui lui emboîtait le pas, en félicitant les organisateurs et leurs partenaires pour leur parfaite organisation, a souhaité vivement que cet esprit qui anime les villes et les villages qui appartiennent au réseau national soit maintenu dans la tradition des membres fondateurs de cette association. Il a appelé ardemment les autres Saint-Laurent de France à rejoindre cette grande famille, forte actuellement d'une quarantaine de membres, pour amplifier ce mouvement.



Danielle Pineau

Madame Danielle Pineau, maire de Saint-Laurent-du-Mottay, a souhaité à tous la bienvenue en Anjou en ajoutant : « Rien ne serait possible dans une commune s'il n'y avait pas les associations, ... dont le comité des fêtes qui aujourd'hui a organisé avec tous les bénévoles de la commune ce rassemblement.

Nous savons que pour chaque Saint-Laurent, et c'est le cas pour un certain nombre d'entre vous, l'organisation et la réussite d'une telle manifestation est un vrai challenge afin d'accueillir au mieux chaque participant.

Je suis personnellement ravie de vous recevoir, et je peux dire qu'à Saint-Laurent vous êtes un peu chez vous ...

Encore bravo à vous tous, et à vous chers amis Laurentais, Laurentins je vous souhaite un bon séjour dans les Pays-de-Loire et je vous dis bien sûr à l'année prochaine. Et pourquoi pas chez nos voisins de Saint-Laurent-de-la-Plaine.»



Christian Rosello



Hervé de Charrette

Monsieur Christian Rosello, conseiller général, et Monsieur Hervé de Charrette, député-maire de Saint-Florent-le-Vieil, concluaient cette cérémonie en appelant de tous leurs vœux les participants à découvrir et surtout à revenir dans cette belle Région, chargée d'histoire, pour pratiquer un tourisme de qualité dans la tradition de l'accueil et de la douceur angevine.

Le lendemain, la presse locale titrait l'article suivant:
(Ouest-France - Marie-Annick Gallard)

Chaleureuses retrouvailles laurentaises

Depuis 1991, des liens très forts se sont créés dans la grande famille des Saint-Laurent-de-France. Chaque année, le rassemblement permet de les conforter et d'en créer de nouveaux grâce à l'hébergement chez l'habitant. Ce week-end, ils étaient plus de 1000 regroupés, en Anjou, pour faire la fête dans l'esprit des Saint-Laurent comme l'a rappelé Danièle Pineau, maire, lors du discours d'inauguration de la stèle.

Dès vendredi soir, la fête a débuté autour d'un apéritif local. Samedi, ils ont découvert le patrimoine touristique qu'offre la région en randonnée pédestre, au musée de Saint-Laurent-de-la-Plaine, sur la Loire à Montjean, en petit train à Chalonnnes et à la Coulée du Cerf à Saint-Laurent-des-Autels. La restauration servie sous le chapiteau, a également permis de faire connaître la gastronomie de la région et le feu d'artifice, samedi soir, a monté progressivement en puissance pour atteindre son apothéose lors du bouquet final.

Mais, à côté de la fête, il ne faut pas oublier l'association nationale qui a tenu son assemblée générale dimanche matin, et aussi quelques réunions de commissions. Le mode de calcul des cotisations fait actuellement l'objet d'une étude pour réduire l'écart entre les communes (Saint-Laurent-du-Tencement avec 50 habitants et Saint-Laurent-du-Var avec 30500 habitants). Les changements de municipalité entraînent aussi parfois quelques rivalités avec les associations en place, les statuts ont donc été modifiés en conséquence.

Dimanche après-midi, malgré le temps un peu frisquet, certains se sont jetés à l'eau pour défendre leurs couleurs. C'est Saint-Laurent-en-Gâtine qui a remporté cette édition des jeux intervilles. Le fait des structures et animations très regroupées a fait dire à certains sur le départ « C'était super, on a retrouvé l'ambiance et l'image du début ». Prochain rendez-vous en juillet 2009.



Inauguration de la stèle

Assemblée générale du 24 août 2008 avec 57 participants, suivant la feuille d'émargement.



Ordre du jour :

- 1 - Rapport moral du président ;
- 2 - Rapport financier de la trésorière et du commissaire aux comptes ;
- 3 - Propositions de réaligement des cotisations annuelles ;
- 4 - Point sur la distribution des logos sur autocollants ;
- 5 - Présentation du bilan financier du 9^{ème} grand rassemblement de Saint-Laurent-des-Vignes ;
- 6 - Analyse de l'article 6 des statuts de l'association nationale, dans le cadre d'une ouverture aux associations locales qui ne sont pas ou qui ne seraient pas mandatées par leurs municipalités ;
- 7 - Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'administration de l'association nationale, suivant l'article 9 des statuts ;
- 8 - Election du bureau : élection du président, si nécessaire, suivant la correspondance adressée aux membres du réseau le 26 mai 2008 ;
- 9 - Point sur le site Internet de l'association nationale ;
- 10 - Point sur la timbrologie proposée par les Saint-Léger de France ;
- 11 - Point sur les travaux des commissions ;
- 12 - Point sur le calendrier des prochaines manifestations.

1 - Rapport moral du président :

Les activités de notre association nationale comme celle des membres du réseau vous sont régulièrement communiquées soit au moyen de notre bulletin de liaison soit par l'intermédiaire de notre site Internet. Vous pouvez ainsi apprécier le travail du Conseil d'administration et du bureau national ainsi que celui des associations locales.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux maires des communes membres du réseau, en les remerciant pour leur présence et pour le soutien qu'ils apportent aux Saint-Laurent de France, et j'invite les villes et villages qui ont pour patronyme Saint-Laurent, à nous rejoindre.

2 - Rapport financier de la trésorière et du commissaire aux comptes.

Les ressources de l'association nationale reposent actuellement sur les cotisations annuelles de nos membres et sur les intérêts que rapporte notre compte.

Les dépenses sont contingentées aux deux déplacements annuels des membres du conseil d'administration, à l'hébergement du site Internet et aux prestations de la délégation générale.

Le compte de résultat de l'année en cours fait apparaître un bilan positif, dont le détail est disponible sur simple demande. Il a été certifié sincère et conforme par le commissaire aux comptes, en fonctions des éléments qui ont été mis à sa disposition. Soumis aux votes, le rapport financier est approuvé à l'unanimité.



Le conseil d'administration

3 - Propositions de réaligement des cotisations annuelles :

Une étude a été présentée par Chantal Rubin et Louis Nomdedeu. Cette étude souligne que:

1 - Dans le contexte actuel du prélèvement des cotisations, basé sur trois tranches tarifaires, et en fonction du nombre d'habitants, suivant les données démographiques 2008 de l'INSEE, les villes les plus petites payent le plus cher :

Cotisation moyenne par habitant :

-villes de 1 à 500 habitants = 0,40 €.

-villes de 501 à 5000 habitants = 0,36 €.

-villes dont la population est supérieure à 5000 habitants = 0,28 €.

2 - Les cotisations moyenne en fonction de la population réelle, représentent une grande disparité:

-villes de 1 à 500 habitants = 0,43 €.

-villes de 500 à 5000 habitants = 0,35 €..

-villes dont la population est supérieure à 5000 habitants = 0,07 €.

3 - Le calcul des prélèvement des cotisations basée sur le principe de l'égalité et réalisée avec un coefficient multiplicateur de 0,40 €. par habitants, soit le tarif payée actuellement par les petites communes, n'est pas réaliste :

-villes de 1 à 500 habitants = - 81% pour la plus petite (50 habitants) et + 33% pour la plus grande (499 habitants)

-villes de 500 à 5 000 habitants = - 18% pour la plus petite (544 habitants) et + 6% pour la plus grande (4745 habitants)

-villes dont la population est supérieure à 5 000 habitants = + 58% pour la plus petite (5 553 habitants) et + 865 % pour la plus grande (30 500 habitants)

4 - Une réflexion s'impose sur la mise en place d'un nouveau barème permettant de mieux équilibrer les cotisations, suivant le principe d'un paiement par habitants et/ou une cotisation forfaitaire, sans abaisser le niveau des recettes actuelles.

En conséquence, il est demandé aux membres du réseau d'analyser cette étude et de faire remonter leurs propositions avant le mois de février 2009, via la délégation générale, afin de permettre au conseil d'administration de tirer des conclusions qui seront soumises aux votes à l'occasion de notre prochaine assemblée générale.

4 - Point sur la distribution des logos sur support autocollant :

Toutes les commandes ou soumissions faites à l'occasion de l'assemblée générale de Saint-Laurent-des-Vignes ont été honorées, avec des règlements qui sont en attente. Ce sont 11450 logos qui ont été livrés. Il reste donc un stock disponible qui peut être mis à la disposition des membres du réseau sur simple demande, suivant le prix retenu initialement.



5 - Présentation du bilan financier du 9^{ème} grand rassemblement de Saint-Laurent-des-Vignes par Michel Behague :

Cette manifestation qui a regroupé 980 participants extérieurs, 150 participants de Saint-Laurent-des-Vignes et une quarantaine d'invités a été soldé avec un compte de résultat en bénéfice, suivant un partage des dépenses de 71% pour la prise en charge des participants et 21% pour les frais généraux.

Il est souligné que l'équilibre financier de ce grand rassemblement est lié à un apport conséquent venant de l'extérieur des participants, dont en particulier le soutien des collectivités locales.

D'autre part, le « partenariat » avec la ville de Bergerac a permis d'obtenir gracieusement l'utilisation du site et des locaux de Picquecailloux, ainsi que la réalisation de prestations diverses, ce qui au final représente environ 25 000 €.

6 - Analyse de l'article 6 des statuts de l'association nationale, dans le cadre d'une ouverture aux associations locales qui ne sont pas ou qui ne seraient pas mandatées par leurs municipalités :

Les modifications suivantes seront apportées aux statuts :

Article 6 : Sont membres actifs, les communes ou les associations mandatées par la municipalité en place, ayant acquitté la cotisation annuelle fixée par l'assemblée générale.

- Alinéa 1 : Dans les communes où il n'existe pas une association locale mandatée par la municipalité, une association indépendante peut être créée et devenir membre actif de l'association nationale des Saint-Laurent de France après acquittement de la cotisation annuelle fixée par l'assemblée générale ;

- Alinéa 2 : Toutes associations indépendantes des Saint-Laurent ne peut prendre de décision ou initiative qui engage sa municipalité, sans l'aval de celle-ci ;

- Alinéa 3 : Si dans une même commune, il existe plusieurs associations locales des Saint-Laurent, seule l'association dûment mandatée par la municipalité en place peut être membre de l'association nationale des Saint-Laurent de France, après acquittement de la cotisation annuelle fixée par l'assemblée générale.

7 - Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'administration de l'association nationale, suivant l'article 9 des statuts :

Chantal Rubin, Marie-France Corvest et Jocelyne Dersigny, constituant le tiers sortant, se représentent. Comme aucune candidature n'a été enregistrée, les membres sortants sont réélus à l'unanimité.

8 - Election du bureau et du président :

Faisant suite à la lettre de Jean-Pierre Lapeyre, président en exercice, transmise aux membres du réseau le 26 mai 2008 avec le Lien N°28 ainsi que le 28 juillet 2008 avec la convocation à l'assemblée générale, deux candidatures ont été actées par l'assemblée générale, celles de M. Claude Guilleray, maire de Saint-Laurent-Nouan, et de M. Léon Bertrand, maire de Saint-Laurent-du-Maroni.

Suite au débat qui s'est engagé, il est décidé de porter à 11 le nombre de membres du conseil d'administration en incluant comme nouveaux membres les deux candidats à la présidence.

L'élection du nouveau bureau est reportée à la prochaine réunion du conseil d'administration qui se tiendra les 17 et 18 novembre 2008 à Saint-Laurent-sur-Mer.

Les modifications suivantes seront apportées aux statuts :

Article 9 - L'association nationale est dirigée par un Conseil d'administration formé par 11 délégués élus pour 3 ans et renouvelables par tiers. Les membres sortants sont rééligibles. Il ne peut y avoir plus de 2 représentants d'un même membre actif au sein du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration désigne parmi ses membres un président d'honneur, et choisit un bureau composé d'un président, d'un secrétaire et d'un trésorier.

9 - Point sur le site Internet, actualisé à la date de la rédaction du Lien N° 29 :

- Nombre de visiteurs différents en 2007 = 40631
- fin septembre 2008 = 50107
- Nombre de visites en 2007 = 50399
- fin septembre 2008 = 59875
- Nombre de pages lues en 2007 = 318480
- fin septembre 2008 = 432826
- Nombre de pays visiteurs avec plus de 20 pages lues = Côte d'Ivoire - USA - Grande Bretagne - Japon - Allemagne - Canada - Pologne - Maroc - Nouvelle Zélande - Belgique

Durée moyenne des visites :

- 30 s. à 2 mn. = 13,5%
- 2 à 5 mn. = 5,7%
- 5 à 15 mn. = 8,2%

Articles les plus lus :

Avec Bénitos = 17882 lectures
Associations sportives = 9807
Centre aquatique et de loisirs = 5900
Associations sociales et services = 5776
Dans quelle Région de France ? = 5155
Associations d'activités et de loisirs. = 4940
Associations de jeunesse - vie scolaire. = 4759
Associations culturelles = 4545
Parc animalier = 3821
8^{ème} Rassemblement - 4 et 5 août 2006 = 3799
« LA CHÈVRE » A boire avec modération= 3517
Un blog pour les jeunes. = 3443
Saint-Laurent-du-Maroni (97320 - Guyane) = 3347
Les châteaux à vélo = 3147
Les Saint-Laurent de France = 3141

Il est demandé aux membres du réseau de mettre à jour et de faire parvenir à la délégation générale les nouvelles données concernant leurs associations locales.

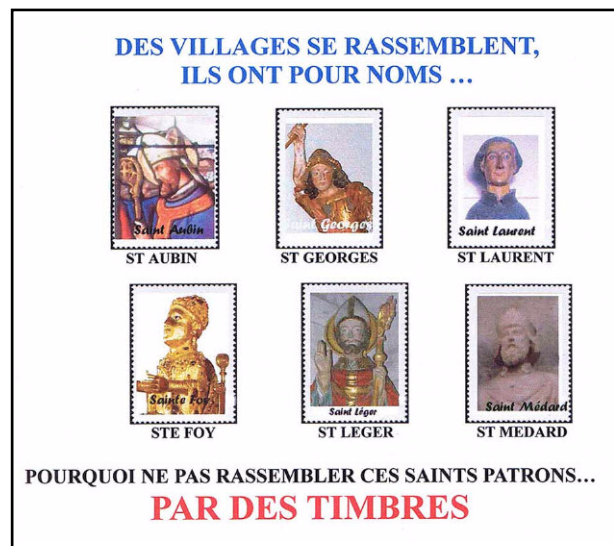
Il est souhaité qu'un maximum de personnes inscrivent leur adresse E-mail pour recevoir régulièrement la Newsletter. Cette inscription se fait directement dans la fenêtre qui se trouve en haut à droite de la page d'accueil de notre site Internet.

Le site est ouvert à tous les membres qui peuvent réagir de manière inter-active:

- en rédigeant un commentaire à un article ;
- en intervenant sur le Forum de discussion qui fonctionne comme un blog pour chaque sujet inscrit ou pour tout nouveau sujet ;
- en soumettant un article dans les rubriques de leur choix qui existent actuellement sur le site, avec la possibilité d'y joindre une photo.;
- en demandant la création d'une nouvelle rubrique.
- en proposant des améliorations à la présentation générale ou à son fonctionnement.

10 - Point sur la timbrologie proposée par les Saint-Léger de France :

Raphaël Bouchot, responsable de ce projet, précise que le ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi, ainsi que Phil@post lui font savoir que la commission des programmes philatéliques a effectué un examen attentif de ce dossier en décembre 2007 pour les émissions de timbres-postes à réaliser en 2009.



Il ressort que compte tenu du nombre d'émissions de timbres-postes en instance, et de la nécessaire limitation du programme annuel, cette demande sera examinée lors de la préparation du programme philatélique de 2010.

En conséquence, ce dossier est toujours dans les cartons, et nous vous tiendrons informé des suites données.

11 - Point sur les travaux des commissions :

111 - Commission vie associative, jeunesse et loisirs (rapporteur Louis Nomdedeu)

13 membres du réseau étaient présents avec 24 participants.

Cette commission s'est déroulée dans un climat où la motivation des jeunes participants est à souligner.

Il a été une nouvelle fois demandé que les manifestations annuelles des Saint-Laurent de France soient organisées le troisième week-end de juillet dans l'intérêt de tous.

La mise en place d'un point de restauration rapide à faible coût a été appréciée ainsi que la résolution du problème d'accès des jeunes au chapiteau.

La prise en compte de la restauration proposée aux personnes atteintes de maladies comme les diabétiques a été soulevée, sans qu'une réponse pertinente puisse être apportée.

Malgré l'effort des organisateurs pour abaisser le coût de la participation des jeunes à ces manifestations, ce problème reste prégnant.

Les jeux inter Saint-Laurent sont à maintenir au programme des rassemblements avec à prévoir une équipe composite pour les futures éditions. Des activités plus adaptées aux jeunes pourraient être envisagées, comme du kayak, des courses orientées, des randonnées en VTT, des chasses au trésor, etc...

Le folklore n'est pas vraiment l'activité souhaitée par les jeunes, car ils trouvent ces prestations trop longues et c'est pour eux une perte de temps...

En matière de communication, l'Internet et les blogs sont à maintenir avec des variantes à étudier. La création d'un DVD spécial jeune est demandée. Il pourrait être réalisé à partir des archives de nos manifestations.

En ce qui concerne le déplacement en Guyane en 2011, le coût du billet d'avion qui est actuellement de 1200 €. sera un handicap certain pour la participation des jeunes à ce grand rassemblement. Il faudra donc étudier des possibilités de réservations avant octobre 2010 avec des prévisions d'aides qui pourraient être prises en charge par les municipalités sur 3 ans...

112 - Commission tourisme et économie (rapporteur Yvan Marcou).

19 membres du réseau étaient présents avec 25 participants.

Après avoir fait un rappel des travaux réalisés à Saint-Laurent-des-Vignes, les participants ont engagé les discussions concernant les projets en cours.

Saint-Laurent-du-Var, fait connaître qu'une action tournée vers les personnes handicapées est en train de voir le jour dans la commune. Ce concept intitulé « Territoire dédié » consiste à favoriser aux personnes handicapées l'accès au shopping, aux restaurants, aux hébergements, avec en complément la création de handi-plage. Le détail de ce travail sera mis prochainement en ligne sur Internet afin que d'autres Saint-Laurent puisse se l'approprier.

Saint-Laurent-de-Gosse précise que le projet de création des circuits de liaison pédestres entre l'océan et l'intérieur du pays est relancé en intercommunalité après les dernières élections municipales. Le principe retenu est d'ouvrir des connexions entre les chemins de Compostelle et le GR8 pour permettre aux randonneurs à pied, comme aux cavaliers, ainsi qu'aux vététistes de se déplacer sur ces itinéraires.

Il est souligné le bon travail réalisé entre l'Office du Tourisme des Seignanx et notre site Internet pour diffuser les informations locales. De plus, l'appartenance au réseau des Saint-laurent de France, à travers cette action, assure une meilleure notoriété à la commune de Saint-Laurent-de-Gosse.

Saint-Laurent en Creuse rappelle que l'association locale qui organise la manifestation « Les vieilles roues en fête » est « preneuse » de tous les vieux outils et autres vestiges du passé pour améliorer ses prestations. D'autre part, « la fête de la citrouille » organisé annuellement dans la commune sera mentionnée et illustrée dans l'ouvrage diffusé prochainement par les éditions Michel Lafon grâce au concours des Saint-laurent de France et de sa délégation générale.

Comme cela est actuellement effectué par certaines communes, il est important de faire connaître à la délégation générale le calendrier de vos manifestations locales pour une mise en ligne sur notre site Internet dans la rubrique « Agenda des Saint-Laurent de France » qui a été visitée plus de 1600 fois depuis sa création. Ces informations doivent être accompagnées d'un court argumentaire et d'une ou deux photographies.

La mise en ligne sur notre site Internet de recettes de cuisines ou de boissons dont le caractère est particulier ou local est toujours d'actualité, car cela intéresse nos lecteurs comme en témoigne l'article consacré à « la chèvre » qui a fait l'objet de plus de 11000 lectures.

Il est demandé de pouvoir mettre en ligne des albums photos et cartes postales anciennes concernant nos villes et villages, comme de mieux faire connaître l'architecture de nos vieilles églises. Ces documents ou informations peuvent être transmis, dès à présent, à la délégation générale.

Il est rappelé aux membres du réseau de faire connaître à la délégation générale les noms de leurs correspondants ou référents locaux devant siéger dans les deux commissions mises en place par l'association nationale.

Il est souhaité que logo de l'association nationale fasse l'objet d'un dépôt officiel à l'Institut National de la Propriété Industrielle (I.N.P.I.). D'autre part, dans l'attente de pouvoir faire réaliser des panneaux matérialisant, à l'entrée des villes, l'appartenance des communes au réseau des Saint-Laurent de France, il sera étudié la confection du logo sur un support suffisamment grand et lisible pouvant être positionné sur des panneaux existants.

Il est confirmé que la notoriété et la promotion des Saint-Laurent de France trouvent à travers son site Internet l'outil le mieux adapté à la situation actuelle.

Les « toilettes sèches », une idée originale.

Pendant un an, sous l'impulsion et le soutien de Frédéric, animateur local des jeunes de Saint-Laurent-du-Mottay âgés de 11 à 14 ans, la participation au rassemblement des Saint-Laurent de France a été une réussite.

Ils ont d'abord créé les brigades vertes pour l'entretien du bourg et le ramassage des papiers et détritiques. Puis ils ont fabriqué des « toilettes sèches » qui ont été très appréciées par les visiteurs, car pendant les trois jours de la fête, ils se sont relayés, par équipes, pour qu'elles soient toujours propres avec un résultat concluant.



Préparation des «toilettes sèches» par l'équipe des jeunes

Le concept de ces « toilettes sèches » repose sur le fait que l'eau qui est généralement utilisée pour le nettoyage après usage, est remplacée ici par des copeaux de bois. Au final, on constate qu'aucune mauvaises odeurs ne se dégage du dispositif, que l'économie en eau est très importante (8 à 10 m3 pour le week-end), et que tous les résidus peuvent être recyclés comme engrais naturel. En bref, de l'écologie bien maîtrisée.

D'autre part, les promenades en « Rosalie » ont connu un véritable succès. Certains en ont profité pour visiter le bourg sans fatigue. Enfin, environ 80 personnes ont visionné le film réalisé en juillet par les mêmes jeunes.



Les balades en «Rosalie» organisées par les jeunes

Communiqué de l'association Saint-Laurent de France 2008 de Saint-Laurent-du-Mottay

Un DVD de la manifestation a été réalisé.

Son prix est de 15,00 €. pour une durée d'environ 1h.15mn.

Les personnes intéressées et qui ne se sont pas encore inscrites, peuvent utiliser le bon de commande ci-dessous.

Il est demandé d'envoyer votre bon de commande avec le règlement par chèque à l'ordre de l'association « Saint Laurent de France 2008 » à l'adresse suivante:

Pascal Gautier, 6 rue des Vignes - 49410 Saint-Laurent-du-Mottay

Téléphone 02 41 57 22 62 - Email : pascalgautier49@free.fr

Bon de commande du DVD

-oOo- 9^{ème} Rassemblement des Saint-Laurent de France 2008 -oOo-

Mlle, Mme, Mr

Adresse

Code postal

Ville

N° de téléphone Email

Joindre le règlement de 15,00 €. par chèque à l'ordre de l'association « Saint-Laurent de France 2008 ». adressé à Pascal GAUTIER, 6 Rue des Vignes - 49410 Saint Laurent du Mottay.



ASSOCIATION NATIONALE DES SAINT-LAURENT DE FRANCE

Siège social : 3, rue Saint-Germain - 41220 Saint-Laurent-Nouan
Président : Jean-Pierre LAPEYRE - Saint-Laurent-Nouan
Secrétaire : Marie-France CORVEST - Saint-Laurent-du-Var
Trésorière : Chantal RUBIN - Saint-Laurent (Haute-Savoie)
N° SIREN : 450 903 380 00019

-oOo- APPEL DE COTISATION - ANNEE 2009 -oOo-

Commune de :
Votre adresse E-mail :

Conformément à la décision de l'Assemblée Générale de l'Association Nationale des Saint-Laurent de France du 02 août 2003, une cotisation unique est demandée pour l'année. Depuis l'AG 2006 la commune qui organise un grand rassemblement ne bénéficie plus de la moitié des cotisations.

COMMUNES DE 1 à 500 habitants :

- 0,10 €. par habitant X + forfait 100,00 €. = (1)
- Abonnement au site Internet = 100,00 €. (2) uniquement pour les nouveaux inscrits
- Autocollants logo des Saint-Laurent 0,50 €. pièce x =
- N° du mandat administratif ou chq..... Date du virement.....

COMMUNES de 501 à 5000 habitants :

- 0,25 €. par habitant X + forfait 155,00 €. = (1)
- Abonnement au site Internet = 150,00 €. (2) uniquement pour les nouveaux inscrits
- Autocollants logo des Saint-Laurent 0,50 €. pièce x =
- N° du mandat administratif ou chq..... Date du virement.....

COMMUNES DE PLUS DE 5000 habitants :

- Forfait de 1410,00 €. (1)
- Abonnement au site Internet = 200,00 €. (2) uniquement pour les nouveaux inscrits
- Autocollants logo des Saint-Laurent 0,50 €. pièce x =
- N° du mandat administratif ou chq..... Date du virement.....

- (1) - Pour les nouveaux adhérents à l'Association, le montant de la première cotisation est réduit de 50%.
- (2) - L'abonnement au site Internet est définitif et non-renouvelable tous les ans.

ATTENTION un Changement dans le n° de compte depuis 2006

REGLEMENT : Titulaire : Association nationale des St.Laurent
Domiciliation : CCM Faucigny - 74130 Bonneville
10278 / 02413 / 00013779461 CLE 61

N.B. : Sur le mandat administratif : référence facture tiers - inscrire : St. L. Cerdans (par exemple) Si vous mentionnez St. Laurent ...en entier, le nom de votre St. Laurent n'apparaîtra pas, et cela pose un problème pour identifier la commune.

Merci d'adresser une copie de l'appel de cotisation à la trésorière

- Par FAX / TEL. au 04 50 03 78 48
- Par courrier : Chantal RUBIN - 1170 route de Crédox - 74800 Saint-Laurent
- Tel : 06 83 07 62 48 - e-mail : chantalcassiopee@wanadoo.fr